

AVIS

COUR DU BANC DE LA REINE DU MANITOBA

OBJET : AUDIENCES DES PETITES CRÉANCES DE BEAUSEJOUR – CHANGEMENT DE LIEU

À compter du 2 mars 2015, les audiences des petites créances n'auront plus lieu à Beausejour. Ces audiences se triendront au centre judiciaire de Selkirk, 235, avenue Eaton, salle 101, Selkirk (Manitoba).

DÉLIVRÉ PAR :

Original signé par le juge en chef Joyal

Monsieur le juge en chef Glenn D. Joyal —
Cour du Banc de la Reine du Manitoba

DATE : Le 24 février 2015